



MANI SERVICES & BUSINESS

SUIVEZ-NOUS

Mani Services & Business

Une entreprise multisectorielle engagée pour le développement économique et la création d'emplois durables au Togo.

Découvrez nos **SERVICES**

- SERVICES D'ENTRETIEN & NETTOYAGE
- COMMERCE GÉNÉRAL, IMPORT-EXPORT
- ÉVÉNEMENTIEL & SERVICE TRAITEUR

LE BAR LOCAL EST L'UNE DE NOS SPÉCIALITÉS

CONTACTEZ-NOUS
+ 228 72 05 88 88 / 97 08 90 80
maniservicesbusiness@gmail.com



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0708 du 23 au 29 Juin 2026 - Prix : 250 F CFA

ENERGIE/ELECTRICITE :

HAUSSE DE 5,14 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN 2024 P.4



ENTREPRENEURIAT LOCAL-TOGOMALL-SUCCESS STORY :



SANDRA ABLAMBA JOHNSON SALUE LE DYNAMISME CROISSANT DU SECTEUR PRIVÉ TOGOLAIS

P.3

#MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026



CAISSE 2

-50% SUR LES FRAIS

DEMANDEZ VOTRE CARTE **OPEN** OU **CHALLENGE** VIA L'APPLICATION MYCORIS BANK OU EN AGENCE

INFO : 8283

CORIS BANK

EDITO**Sur le même pied d'égalité**

Humains, nous vivons et définissons une société. Cette société qui nous a vus naître et qui, assurément, nous verra partir un jour.

Humains que nous sommes, malheureusement nous aimons vivre avec les complications et pourrir la vie à nos prochains, gratuitement très souvent. Est-ce l'humanité qui nous demande d'agir et de réagir ainsi ? Nous ne le pensons pas. Méchants, aigris, sournois, égoïstes, rancuniers que nous sommes, nous laissons de côté toute courtoisie et respect pour exploiter notre prochain, même le ridiculiser aux yeux du monde. Et tristement, nous en sommes fiers !

N'occultons pas que personne n'aime se sentir exploité. Et pour ce faire, nous devons traiter autrui comme nous souhaiterions que l'on nous traite et, surtout, n'essayons pas systématiquement de tirer profit de nos relations.

Une relation bien construite sert toujours à long terme, car nous ne savons pas sur qui ou sur quoi nous tomberons à l'avenir. Alors autant être respectueux et honnête. Et comme le dit Donald Tubesnig, " Traitez chacun avec autant de courtoisie, de respect et d'intérêt que si c'était un invité important ".

J'ai dit !

Crédo TETTEH

**Récapitulé**

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23 Rue Formatec, Agoè-Cacavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

SOMMET FII PRIORITY EUROPE :**FAURE GNASSINGBÉ, POUR UNE NOUVELLE ARCHITECTURE STRATÉGIQUE ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE**

Participant ce jeudi au sommet FII PRIORITY Europe, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a plaidé pour une nouvelle architecture stratégique entre l'Europe et l'Afrique. Le sommet FII PRIORITY Europe est une rencontre de très haut niveau consacrée à l'examen des mécanismes de financement de la réindustrialisation, des chaînes d'approvisionnement résilientes et la transformation de la main-d'œuvre dans une économie axée sur l'intelligence artificielle.

Dans son intervention, Faure Gnassingbé a livré une réflexion approfondie sur les mutations de l'ordre économique mondial et les nouvelles formes de coopération appelées à structurer les relations entre l'Europe et l'Afrique. Le Président du Conseil a défendu une vision fondée sur l'interdépendance maîtrisée, l'investissement productif et la convergence des intérêts stratégiques.

Dès le début de son intervention, Faure Gnassingbé a souligné la pertinence des échanges qui ont nourri les travaux du sommet. Il a salué la qualité des analyses présentées tout en situant les enjeux du débat dans une perspective globale.

" Le thème qui nous réunit ce matin parle d'abord de l'Europe. Je crois qu'il ne concerne pas seulement l'Europe. Il concerne toutes les régions qui, dans un monde plus fragmenté, plus instable et plus compétitif, cherchent à reprendre la maîtrise de leur trajectoire. L'Europe s'interroge sur sa compétitivité, sa sécurité énergétique, ses capacités industrielles et sa souveraineté technologique. L'Afrique, elle aussi, se pose des questions essentielles sur son financement, sa transformation économique et sa capacité à créer davantage de valeur localement " a-t-il déclaré.

Pour le Président du Conseil, les défis auxquels sont confron-



Faure Gnassingbé lors de son allocution

tés les deux continents ne peuvent plus être abordés à travers les schémas traditionnels de coopération. Selon lui, l'heure est venue de construire une relation nouvelle, fondée sur les réalités du siècle présent et sur une compréhension mutuelle des intérêts stratégiques.

" Il ne s'agit pas de parler d'aide, de commerce ou de coopération classique. Il s'agit de construire une relation stratégique plus équilibrée entre l'Europe et l'Afrique. Ce dialogue est utile parce qu'il oblige à dépasser les anciens réflexes. Il invite à repenser les partenariats à la lumière des nouvelles réalités économiques. Il nous pousse à bâtir des réponses adaptées à un monde devenu plus complexe et plus exigeant " a précisé le dirigeant togolais.

Au cœur de son intervention figure une lecture plus ouverte et pragmatique de l'autonomie stratégique. Pour le Président du conseil, la recherche de souveraineté ne saurait conduire à l'isolement ou au repli, mais plutôt à une ouverture pour des actions concertées à des impacts multiples.

Pour lui, " l'autonomie stratégique ne doit pas être comprise comme une logique de fermeture, mais comme une capacité à mieux organiser les interdépendances. Les crises récentes nous ont rappelé que ces interdépendances sont nécessaires. Elles deviennent toutefois dangereuses lorsqu'elles ne sont pas maîtrisées. L'enjeu n'est donc pas de

réduire toute interdépendance, mais de les rendre plus sûres, plus équilibrées et plus prévisibles. "

Le dirigeant togolais estime ainsi que les complémentarités entre l'Europe et l'Afrique offrent un terrain particulièrement favorable à la construction de nouveaux équilibres économiques. L'Europe recherche des partenaires fiables pour sécuriser ses approvisionnements et soutenir sa compétitivité. L'Afrique, quant à elle, a besoin de capitaux, de technologies et d'infrastructures pour accélérer sa transformation. D'où la nécessité d'un partenariat gagnant-gagnant.

" L'Europe a besoin de partenaires fiables pour son énergie, ses matières premières critiques, ses marchés d'avenir et ses chaînes de valeur. L'Afrique a besoin de capital patient, de technologie, d'accès au marché, d'infrastructures et de capacités industrielles. Ces besoins ne s'opposent pas. Ils peuvent se renforcer mutuellement. À condition que le partenariat soit pensé comme une convergence d'intérêts stratégiques. "

Abordant ensuite la question du financement du développement, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a plaidé pour une redéfinition du rôle du capital dans l'économie mondiale. Selon lui, la performance ne peut plus être évaluée uniquement à l'aune du rendement immédiat. Elle doit désormais intégrer la capacité à renforcer durablement la résilience productive des territoires.

" Dans le monde qui vient, la compétitivité ne se mesurera pas seulement au coût le plus bas ou au rendement le plus rapide. Elle se mesurera aussi à la capacité de produire, de transporter, de transformer et d'approvisionner de manière fiable. Le capital doit changer d'horizon. Il ne peut pas

seulement financer des actifs isolés. Il doit contribuer à construire des systèmes productifs complets et cohérents. "

C'est dans cette logique que s'inscrit la stratégie économique du Togo. Le Président du Conseil a rappelé l'ambition du pays de consolider son rôle de plateforme logistique, industrielle et commerciale en Afrique de l'Ouest. Une ambition portée par la modernisation continue du port de Lomé, le développement des corridors régionaux et la digitalisation des procédures commerciales.

" Notre ambition est claire. Consolider le rôle du Togo comme plateforme logistique, industrielle et commerciale de l'Afrique de l'Ouest. Nous disposons d'atouts solides avec le port de Lomé, les corridors vers l'hinterland et la facilitation du commerce. L'étape suivante consiste à mieux relier ces atouts au développement des chaînes de valeur ciblées. Cette stratégie est nationale, mais elle possède également une portée régionale " a-t-il expliqué.

L'efficacité des infrastructures dépasse en effet les frontières nationales, selon le chef du gouvernement. Chaque corridor amélioré, chaque port modernisé et chaque chaîne logistique renforcée produit des effets bénéfiques pour l'ensemble de la sous-région. Les investissements productifs doivent donc être considérés comme des instruments de résilience collective.

Enfin, le Président du Conseil a appelé à un changement profond de paradigme dans les relations euro-africaines. Il a invité les deux continents à dépasser les approches héritées du passé pour construire un partenariat davantage tourné vers la production, l'innovation et la création de valeur.

Pour lui, " l'Afrique ne veut pas et ne peut pas seulement être un fournisseur d'intrants ou un marché futur. L'Afrique veut devenir un espace de production, de transformation, d'innovation et de solutions. Elle veut créer davantage de valeur localement. Elle veut construire ses propres capacités industrielles, énergétiques, numériques et financières. "

Cette évolution, a-t-il insisté, ne doit pas être perçue comme une menace pour l'Europe. Bien

Suite à la page 3

Publiez vos marchés publics et Appels d'offre sur la plateforme web dont voici le lien web :
marchespublicstogo.com

ENTREPRENEURIAT LOCAL-TOGOMALL-SUCCESS STORY :

SANDRA ABLAMBA JOHNSON SALUE LE DYNAMISME CROISSANT DU SECTEUR PRIVÉ TOGOLAIS

L'Assemblée générale 2026 de TOGOMALL s'est tenue au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF). Une occasion de célébrer les performances réalisées et les ambitions satisfaites d'un projet bien réfléchi devenu au fil des années une véritable référence dans la promotion des produits locaux.

Par @LEMEIDIUM

Présidant la cérémonie de clôture de l'Assemblée générale 2026 TOGOMALL, Sandra Ablamba JOHNSON, Ministre Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil a salué le dynamisme croissant du secteur

privé togolais.

" En trois ans, ce premier supermarché 100% Made in Togo est devenu la vitrine de plus de 136 entrepreneurs : la preuve vivante d'un secteur privé qui entreprend, qui se structure et qui s'ouvre désormais au marché continental ", a déclaré Sandra Ablamba Johnson.

En effet, TOGOMALL, en trois années d'existence, s'est véritablement imposé comme une véritable vitrine du savoir-faire local, offrant ainsi une plateforme de visibilité et de commercialisation à plus de 136 entrepreneurs togolais. Un par-



Sandra Ablamba Johnson suivant les explication d'une exposante

SOMMET FII PRIORITY EUROPE :

FAURE GNASSINGBÉ, POUR UNE NOUVELLE ARCHITECTURE STRATÉGIQUE ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE

Suite de la page 2

au contraire. Une Afrique plus industrialisée et mieux intégrée renforcerait la stabilité des chaînes de valeur mondiales tout en offrant de nouvelles opportunités aux investisseurs internationaux.

" L'Europe est invitée à se réimaginer. Mais dans un monde interdépendant, aucune région ne peut se réimaginer seule. L'Europe ne construira pas son autonomie contre l'Afrique. L'Afrique ne construira pas sa souveraineté en dehors du monde. Notre responsabilité commune est de bâtir une nouvelle grammaire du partenariat fondée sur le respect, l'investissement, la production et la confiance " a-t-il expliqué.

À travers ce message, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a décliné les contours d'une vision où l'Europe et l'Afrique cessent d'être de simples partenaires circonstanciels pour devenir des acteurs d'une même stratégie de prospérité. Une vision qui place l'investissement productif, l'intégration économique et la confiance mutuelle au cœur des équilibres de demain.

Au-delà des échanges stratégiques et des réflexions sur l'avenir des relations euro-africaines, la participation du Togo à FII PRIORITY Europe renforce son positionnement comme acteur crédible des transformations économiques en cours. Cette tribune de haut niveau offre au pays l'opportunité de promouvoir ses atouts logistiques, industriels et financiers auprès des grands décideurs internationaux, tout en consolidant son attractivité pour les investisseurs.

Elle permet également de faire valoir la vision togolaise d'une intégration régionale fondée sur la création de valeur et la résilience des chaînes de production. Pour Lomé, ce sommet constitue ainsi un levier supplémentaire pour attirer des capitaux, nouer des partenariats stratégiques et accélérer la réalisation de ses ambitions de hub économique et logistique en Afrique de l'Ouest.

Le sommet a connu la participation du Président du Conseil d'administration de Future Investment Initiative (FII) Institute, Yasir ben Othman Al-Rumayyan, du fondateur et président du Comité exécutif de FII Institute, Richard Attias, des dirigeants politiques, responsables d'institutions financières internationales, d'investisseurs de premier plan et des chefs d'entreprise.

cours remarquable de ce premier supermarché entièrement dédié au " Made in Togo ".

Pour Sandra Ablamba Johnson, cette réussite reflète le dynamisme croissant du secteur privé togolais, capable; non seulement d'innover et de se structurer, mais aussi de se positionner progressivement sur les marchés régionaux et continentaux.

Il faut préciser que l'initiative contribue ainsi à renforcer la consommation locale, tout en favorisant la compétitivité des entreprises nationales dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La Ministre Secrétaire générale de la Présidence du Conseil a rassuré les responsables de

TOGOMALL, les exposants et tous les acteurs qui contribuent à faire avancer l'initiative, du soutien du gouvernement et particulièrement du Président du Conseil.

Hommage aux différents acteurs

La cérémonie de clôture de l'Assemblée générale 2026 TOGOMALL a aussi constitué l'opportunité de rendre hommage aux différents acteurs qui accompagnent le développement de TOGOMALL. Ainsi donc, Sandra Ablamba Johnson a exprimé toute sa gratitude à la présidente du Conseil d'administration de TOGOMALL, madame Ige Olatkunbo, pour les

initiatives remarquables, dont les seules bénéficiaires demeurent les populations.

Aux institutions financières et aux organismes publics, parapublics et privés, elle a reconnu la contribution de leur engagement à la consolidation de cette plateforme commerciale qui valorise la production nationale et participe à la transformation de l'économie togolaise.

TOGOMALL apparaît aujourd'hui comme un outil stratégique au service de la promotion du Made in Togo, de la création de valeur locale et de l'émergence d'un entrepreneuriat national davantage tourné vers les opportunités du marché **afri-cain**.



Echange avec les exposants

ZOZO
CONSOLIDATION D'UNE INDUSTRIE NATIONALE COMPÉTITIVE : UNE USINE DE TUYAUX BAS CARBONE INDUSTRIELLE À ADÉTIKOPÉ



Le Togo franchit un nouveau dans la modernisation de ses infrastructures et la transition écologique. Le vendredi 19 juin, le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, Kodjo Adedje, a officiellement inauguré une usine de préfabrication de tuyaux bas carbone au sein de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA).

Implantée stratégiquement à Adetikopé, cette nouvelle unité de production constitue, en effet, un maillon essentiel du projet RAINE (Réseau d'assainissement par intercepteurs pour la non-inondation de nos espaces).

Dédiée à la fabrication de matériaux à faible empreinte carbone, l'usine va fournir des équipements de pointe indispensables pour non seulement les grands réseaux d'assainissement collectif, mais aussi pour l'adduction d'eau potable et les projets d'aménagement urbain durables.

L'objectif principal de l'Etat togolais est clair : stimuler une production locale et durable capable de répondre aux besoins des grands chantiers nationaux, tout en réduisant drastiquement la dépendance du pays aux importations de matériaux de construction.

L'impact industriel et écologique de cette usine se mesure déjà à travers des objectifs de production massifs. Lors de son allocation, le ministre en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Séna Alipui, a dévoilé les ambitions de la première année d'exploitation.

" Cette infrastructure permettra de produire, dès sa première année d'exploitation, plus de 2200 tuyaux de fonderie de diamètre 2000 millimètres destinés aux intercepteurs du projet RAINE. Plus de 1400 tonnes d'acier y seront transformées et près de 10.000 mètres cubes de béton bas carbone seront fabriqués directement sur le site ", a-t-il expliqué.

Au-delà de la simple performance technique, cette usine s'inscrit dans la vision de développement inclusif portée par l'exécutif togolais. En favorisant le savoir-faire local, le projet va générer de nombreux bénéfices transversaux. Car, souligne-t-on, " l'ambition, à terme, est de consolider une industrie nationale compétitive, capable d'accompagner les grands projets d'aménagement, d'assainissement et de lutte contre les inondations, tout en intégrant les exigences de la transition écologique. (...) "

@macite.tg

QUINZAINE REGIONALE DE LOME : BOOSTER LE COMMERCE TRANSFRONTALIER INCLUSIF DES FEMMES

Depuis le jeudi 18 juin, la capitale togolaise abrite une quinzaine régionale dédiée au commerce transfrontalier à petite échelle. Cet événement entièrement consacré aux femmes commerçantes de l'espace CEDEAO, constitue une bonne occasion pour capitaliser les expériences issues des campagnes de sensibilisation menées sur plusieurs corridors de la Communauté...

Organisée par le Centre de la CEDEAO pour le développement du genre, cette initiative majeure ambitionne de transformer le quotidien des micro-entrepreneuses et de bâtir un commerce transfrontalier plus inclusif, sécurisé et structuré en Afrique de l'Ouest.

Ainsi, pendant près de deux semaines, cette rencontre va servir de pont entre les différentes forces vives du commerce régional. Ceci avec pour objectif de créer une synergie forte entre les administrations douanières et les forces de sécurité, mais également entre les collectivités locales et les organisations féminines de commerçantes.

À travers des espaces d'échanges, de sensibilisation et d'exposition, l'événement permettra aux participantes de mieux s'approprier les textes communautaires de la CEDEAO, tout en offrant une vitrine exceptionnelle pour valoriser leurs produits.

Ce rendez-vous, loin d'être un simple espace de discussion, est un laboratoire de solutions. Il va permettre de capitaliser sur les expériences des campagnes de sensibilisation menées sur plusieurs corridors d'Afrique de l'Ouest dans l'optique de lever les goulots d'étranglement aux postes frontaliers (...)

@macite.tg

ENERGIE/ELECTRICITE :

HAUSSE DE 5,14 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN 2024

La consommation nationale d'énergie électrique est passée de 1 982,70 GWh en 2023 à 2 084,60 GWh en 2024, soit une hausse de 5,14 % en ralentissement par rapport à la progression de 7,94 %, enregistrée entre 2022 et 2023. Les données proviennent du ministère délégué chargé de l'énergie et des ressources minières.

La structure de la consommation se répartit comme suit : secteur industriel et commercial (43,95 %), secteur résidentiel (43,67 %), administration publique et services publics (7,55 %), zones franches (4,83 %).

Ce quasi-équilibre entre ménages et industrie traduit un accroissement de la demande résidentielle par rapport à 2023. La hausse globale s'explique par la croissance du nombre de consommateurs, liée aux nouveaux raccordements effectués sur le territoire. On précise que ces chiffres n'intègrent pas l'autoproduction des industries et des particuliers.

En ce qui concerne l'éclairage public solaire, les chiffres officiels indiquent 99 718 points lumineux



sur le territoire national en 2024. Le nombre de points lumineux d'éclairage public a progressé de 26,29 % pour atteindre 99 718 unités sur l'ensemble du territoire. " Cette hausse est principalement due au projet de 50 000 lampadaires solaires intelligents et autonomes, lancé en avril 2023 et dont les travaux se sont poursuivis en 2024 ", fait savoir le gouvernement.

L'éclairage public solaire représente une capacité installée de 8,99 MW, répartie sur toute l'étendue du territoire national. Les points lumineux se répartissent entre : Lomé (30 331), la région Sud (34 298) et la région Nord (35 089).

Cette trajectoire s'inscrit dans la dynamique nationale : le taux d'accès à l'électricité est passé de 50 % en 2020 à 75 % en 2025, confirmant la place essentielle du solaire dans la stratégie togolaise d'électrification universelle à l'horizon 2030.

En effet, en 2024, la centrale photovoltaïque de Blitta a livré 114,66 GWh au réseau de la CEET, couvrant 5,65 % de l'approvisionnement national, avec un ratio de performance de 82,82 % (contre un seuil contractuel de 66,64 %) et une disponibilité de 99,46 %. On annonce que la centrale photovoltaïque de Blitta portera bientôt sa capacité à 100 MW.

Le 2 décembre 2023, l'État togolais et AMEA Power, société basée aux Émirats arabes unis, ont signé un protocole d'accord pour financer une nouvelle extension de 30 MW avec un stockage supplémentaire d'au moins 10 MWh. Un troisième avenant à la convention de concession, signé le 6 mai 2024, acte officiellement le passage à 100 MWh avec un stockage total de 14 MWh.

Mise en exploitation en juin 2021 avec une capacité initiale de 50 MW, la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, exploitée par AMEA TOGO SOLAR SAU, s'impose comme l'un des plus grands projets solaires d'Afrique de l'Ouest. Elle a permis d'alimenter environ 600 000 ménages et PME, sans émissions fossiles.

Dans sa Phase 3, une extension de 20 MW assortie d'une unité de stockage par batteries de 4 MWh, a été mise en exploitation contractuelle le 5 février 2024, portant la capacité totale à 70 MW. Le système de stockage assure notamment l'alimentation continue de la ville de Blitta.

ACTIVITE DE COMMERCE :

Hausse de 27,2% du chiffre d'affaires au 4è trimestre 2025

L'activité de commerce au 4ème trimestre de 2025 connaît une hausse du chiffre d'affaires en glissement annuel, en lien avec une augmentation de 25,0% du chiffre d'affaires des activités de " commerce de détails de gros et activités des intermédiaires " et de 32,3% des activités du " commerce de gros et activités des intermédiaires ". Le taux de croissance annuel en 2025, de l'activité du Commerce, par rapport à 2024 de 11,5%.



L'activité de " Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles " enregistre au 4ème trimestre de 2025 une légère hausse de 1,1% de son chiffre d'affaires en glissement annuel. Cette hausse s'explique par une augmentation du chiffre d'affaires des activités de " Entretien et réparation de véhicules automobiles ", et " Commerce et réparation de motocycles " respectivement de 102,2 et de 84,0%. Le taux de croissance annuel de 2025 par rapport à l'année 2024 montre une appréciation de 8,9% du chiffre d'affaires.

Au 4ème trimestre de 2025, le chiffre d'affaires de l'activité de " Commerce de gros et activités des intermédiaires " observe une hausse de 25,0% en glissement annuel. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de 240,2% du chiffre d'affaires de l'activité de " Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures ", de 43,8% du chiffre d'affaires du " Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentai-

res, boissons et tabac ", de 23,9% du chiffre d'affaires de " Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires " et 8,3% de " Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles ". Le taux de croissance annuel en 2025, par rapport à 2024 affiche une hausse de 15,5%.

En glissement annuel, le chiffre d'affaires de l'activité de " Commerce de détail " au 4ème trimestre 2025 observe une croissance de 32,3%, en lien avec l'aug-

mentation du chiffre d'affaires des activités de " Commerce de détail en magasin non spécialisé " (+44,6%) et de " Commerce de détail en magasin spécialisé " (+30,5%). Le taux de croissance annuel de 2025 par rapport à l'année 2024 se révèle à 8,6% du chiffre d'affaires.

Il est à rappeler que le chiffre d'affaires des " Activités des services marchands " au 4ème trimestre 2025 enregistre une augmentation de 19,4% en glissement annuel. Cette performance est

principalement en lien avec la hausse du chiffre d'affaires enregistrée par les " Activités immobilières (+78,9%) ", les " Activités de soutien et de bureau (+41,0%) ", l' " Hébergement et Restauration (+22,9%) ", et le " Transports et Entreposage (+13,9%) ". La croissance annuelle de 2025 par rapport à 2024 affiche une appréciation de 13,6% du chiffre d'affaires de l'activités des services montrant ainsi une meilleure dynamique du secteur par rapport à 2024.

Quant au chiffre d'affaires des activités de la construction au 4ème trimestre 2025, le secteur de la construction enregistre une baisse de (-13,2%) du chiffre d'affaires par rapport au 4ème trimestre de 2024. Cependant, le taux de croissance annuel de 2025 par rapport à l'année 2024 fait ressortir une bonne performance de l'activité avec une hausse de 24,6% du chiffre d'affaires en lien avec la hausse du chiffre d'affaires pour l'activité de la " construction de bâtiment complet ".

MUSIQUE :

Le Come-back annoncé de Laurence Montcho

On la croyait à un clap de fin de carrière, mais l'insurmontable artiste de la chanson, Laurence Montcho, tient à prouver qu'un talent ne meurt jamais. Elle revient aux devant de la scène avec un single aux allures d'un relook.

C'est en début des années 90 qu'elle fit une irruption remarquée sur la scène musicale. Après avoir

raflé des prix nationaux successifs de chanson, Laurence Montcho lança son premier album, pendant qu'elle était encore lycéenne. Depuis, en une trentaine d'années de chansons, comme elle aime le dire, l'artiste compte dans sa discographie sept (07) albums et plusieurs singles.

Partie du gospel pour enchaîner avec les variétés musicales,

Laurence Montcho a décidé de ne se consacrer qu'au gospel depuis 2008. Sa particularité était de chanter des chansons religieuses sur un fond de rimes poétiques. Son dernier album date de janvier 2020. Et alors qu'on la croyait avoir fini avec la scène musicale, la voilà qui annonce un nouveau single " Tu es tout ", destiné à célébrer la gran-

Suite à la page 5

PARLEMENT - CEDEAO :

Fin vendredi dernier à Dakar de la réunion délocalisée de la Commission Mixte Energie et Mines

La réunion délocalisée de la Commission Mixte Energie et Mines, Infrastructure, Agriculture, Environnement et Ressources naturelles, débutée le 15 juin 2026, a pris fin vendredi dernier dans la capitale sénégalaise.

Articulée autour du thème " Exploiter les énergies renouvelables pour l'électrification rurale et la dynamisation des économies rurales dans la région de la CEDEAO : le rôle du Parlement de la CEDEAO ", cette réunion délocalisée a permis aux Parlementaires de la CEDEAO de renforcer le rôle du Parlement dans la promotion des politiques et initiatives régionales, en matière d'énergies renouvelables, en examinant l'état d'avancement de l'électrification rurale, en identifiant les options de financement innovantes et en formulant des recommandations concrètes pour accélérer l'accès à une énergie durable et abordable pour les populations rurales de la région.

Il faut préciser que la réunion délocalisée a été coprésidée par l'Honorable Fanta CONTE, présidente de la Commission Energie et



La table d'honneur

Mines, l'Honorable Moussokoura Chantal FANNY, présidente de la Commission Infrastructures et l'Honorable Mohammed Ali NDUME, président de la Commission Agriculture, Environnement et Ressources naturelles.

Des recommandations formulées à l'issue de la réunion délocalisée

Au terme des cinq jours de travaux, des débats approfondis et des différentes activités ayant meublé la réunion, la Commission Mixte a for-

mulé des recommandations stratégiques aux Etats membres de la CEDEAO, portant sur le financement et l'investissement, sur la planification et la gouvernance et sur l'harmonisation réglementaire et l'inclusion ; à la Commission de la CEDEAO sur la coordination régionale et le soutien technique, sur les investissements et la mobilisation des ressources et sur la transparence et l'appropriation politique ; au Parlement de la CEDEAO sur le plaidoyer législatif et l'harmonisation, sur le contrôle parlementaire et le suivi et sur le renforcement des

capacités et la capitalisation.

Clôturent les travaux de la réunion, l'Honorable Fanta CONTE, présidente de la Commission Energie et Mines a remercié les plus hautes Autorités du Sénégal pour l'hospitalité et les facilités accordées à l'organisation de la réunion. Aux Parlementaires de la CEDEAO, elle a réitéré toute sa gratitude, saluant la qualité exceptionnelle des travaux, la richesse des échanges, la pertinence des recommandations et l'esprit de collaboration constructive qui a prévalu tout au long de la session.

L'Honorable Fanta CONTE n'a pas manqué d'exhorter les Parlementaires à se muer en Ambassadeurs de ces recommandations auprès de leurs gouvernements, et de leurs Parlements nationaux respectifs, pour en assurer un suivi rigoureux et une mise en œuvre effective. Tout en soulignant que la transition énergétique est un défi commun qui appelle des réponses collectives, fondées sur la solidarité et une vision partagée de l'intégration régionale.

Crédo TETTEH

MONDIAL 2026 :

L'ÉGYPTE DOMINE ET S'EMPRE SEULE DE LA TÊTE DU GROUPE G

Après une longue attente pour décrocher un premier triomphe en phase finale, l'Égypte a finalement franchi un cap en venant à bout de la Nouvelle-Zélande avec maîtrise (3-1). Une performance marquante qui propulse les Pharaons au sommet du groupe G, leur ouvrant la voie vers des ambitions encore plus hautes.

Rien ne laissait toutefois présager une telle trajectoire pour les hommes de Hossam Hassan. À la 15e minute, Finn Surman a profité d'un temps mort dans la défense égyptienne pour offrir l'avantage aux Néo-Zélandais. Pendant une grande partie du match, la formation d'Océanie semblait proche de signer un résultat historique.

Désormais, l'équipe d'Égypte peut compter sur un atout essentiel : la constance.

Au moment de repartir, les Pharaons ont fini par contrôler l'allure des échanges. L'issue a basculé à l'heure de jeu, quand Mostafa Ziko a trouvé la faille et a ramené l'égalité à la 58e minute. Dès lors, la physionomie du duel s'est renversée. Sans pression, les Égyptiens ont ensuite accéléré, portés par Mohamed Salah en grande forme. À la 67e minute, le talent de la star de Liverpool a permis de reprendre l'avantage, et Trezeguet a ensuite mis un terme à la rencontre 8 minutes plus tard.

Lors de la première journée, alors que la Belgique résistait difficilement



Mo Salah, capitaine des Pharaons d'Égypte

(1-1), les Pharaons ont ensuite montré qu'ils n'étaient pas venus seulement pour prendre part. Grâce à quatre points récoltés en deux matches et à un nul concédé par la Belgique face à

l'Iran (0-0), l'Égypte prend la première place, seule, dans le groupe G, et ce avant l'ultime journée.

La FIFA retire le goal-average et privilégie les face-à-face

La FIFA a annoncé une modification majeure pour la phase de groupes de la Coupe du Monde 2026, en mettant de côté la différence de buts au profit d'un autre critère.

À partir de maintenant, si deux équipes terminent à égalité de points, elles seront départagées en premier lieu grâce à l'issue de leur confrontation directe (head-to-head). Par cette décision, le jugement produit sur le terrain devient la référence, et les sélections ne pourront plus se qualifier uniquement grâce à un large résultat contre une équipe moins forte.

L'objectif de ce nouveau cadre est de réduire les méthodes de calcul et de rendre la compétition plus âpre. En traitant chaque duel entre adversaires directs comme un vrai affrontement à élimination anticipée, l'instance pousse les équipes nationales à tout miser pour l'emporter.

Dodo ABALO

MUSIQUE :

Le Come-back annoncé de Laurence Montcho

Suite de la page 4

deur du Seigneur tout puissant.

Pour ce retour, Laurence Montcho se fait remarquer aussi bien par sa voix mélodieuse, un nouveau rythme " Kpalongo ", que son look aux visuels promotionnels particulièrement soignés. " C'est une équipe de jeunes qui m'a motivé à reprendre après des années consacrées à mes enfants. Ils sont très inventifs et font tout pour que je sois dans l'ère du temps ", raconte l'artiste entre deux sourires.

Son come-back s'effectue sous le label de " AGAKPE PRODUCTION ". Une équipe de jeunes professionnels de la musique et de l'audiovisuel.

Le 27 juin, c'est la date annoncée pour la sortie de ce nouveau single. Mais déjà, Laurence Montcho pré-



vient qu'elle ne compte pas s'arrêter là. " D'autres surprises sont en préparation d'ici la fin de l'année, toujours dans le but d'honorer, de célé-

brer et de vanter celui par qui tout est possible ", confie Laurence Montcho.

Sylvaine Comlantsè

Zozo

21 JUIN : LE TOGO COMMÉMORE SES MARTYRS



Le Togo célèbre ce dimanche la journée des Martyrs. La nation rend en effet hommage ce jour à ses fils et filles tombés le 21 juin 1957 à Pya-Hodo, pour que le pays accède à la souveraineté internationale.

La journée, érigée en moment de recueillement et de souvenir national, est comme chaque année, marquée par des cérémonies. A Lomé, un dépôt de gerbes, une minute de silence, et des hommages militaires ont lieu, à la Place des Martyrs. La cérémonie a été présidée par le président du Sénat, Barry Moussa Barqué au nom du président du conseil. A l'intérieur, des cérémonies similaires sont organisées, en présence des autorités locales, civiles et militaires.

"En ce 21 juin, la Journée des Martyrs nous rappelle que notre liberté n'est pas un acquis, mais un héritage sacré, forgé par le sacrifice suprême de ceux qui ont tout donné pour que le Togo debout demeure une nation souveraine. Ce devoir de mémoire transcende nos différences et appelle chaque Togolais, où qu'il se trouve, à porter avec fierté l'identité et l'unité de notre pays", a formulé la Secrétaire générale de la Présidence du Conseil, Sandra Johnson, dans un message publié sur les comptes sociaux.

Pour rappel, la journée est fêtée et chômée.

Source : @Republiquetogolaise.com

ÉKOÛÉ DJRO GLOKPOR, NOUVEAU DIRECTEUR NATIONAL DE LA BCEAO POUR LE TOGO

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a un nouveau responsable pour le Togo, en la personne de Ekoué Djro Glokpor. Le nouveau directeur pays a officiellement été présenté aux membres du Conseil national du crédit (CNC) le jeudi 18 juin à Lomé.

Précédemment conseiller du Gouverneur de la BCEAO, Ekoué Djro Glokpor dispose d'un parcours riche au sein de l'institution monétaire ouest-africaine. Il a notamment exercé à la Direction nationale pour le Togo avant de rejoindre le siège de la Banque à Dakar, où il a occupé les fonctions de directeur de la Comptabilité. Il a ensuite été nommé directeur général de l'Organisation et des Systèmes d'information. Sa nomination intervient dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de renforcer le financement de l'économie, notamment au profit des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), du secteur agricole et de l'habitat.

"C'est un honneur pour moi d'accepter cette responsabilité qui m'a été confiée. Je mesure entièrement et pleinement le travail qui m'incombe dorénavant dans cette fonction et je rassure ici que je ferai un travail de qualité et je m'engage à répondre efficacement à l'exercice de la fonction pour laquelle j'ai été appelé", a indiqué Ekoué Djro Glokpor.

Pour rappel, le directeur national de la BCEAO est chargé de représenter la Banque centrale au niveau national, d'assurer la mise en œuvre de ses orientations et de veiller au bon fonctionnement de ses activités dans le pays.

Source : @Republiquetogolaise.com

ENVIRONNEMENT : LE TOGO SE DOTE D'UNE RÉFÉRENCE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Au Togo, le gouvernement poursuit les efforts pour améliorer durablement la qualité de l'environnement. Une nouvelle étape est franchie ce jeudi 18 juin avec la validation d'une étude d'impact sanitaire, climatique et économique de la pollution atmosphérique.

Portée par le ministère en charge de l'environnement à travers le Projet Qualité de l'Air au Togo (PQAT), cette étude constitue désormais un document de référence nationale pour les politiques publiques. Elle met en lumière l'ampleur des effets de la pollution atmosphérique sur les populations, les écosystèmes et l'économie. L'étude identifie plusieurs sources majeures de pollution, notamment la combustion du bois et du charbon, les émissions liées au transport routier, le brûlage des déchets et certaines activités industrielles. Elle souligne également l'interconnexion entre pollution atmosphérique et changement climatique, les mêmes sources contribuant à la dégradation de la qualité de l'air et aux émissions de gaz à effet de serre.

"La lutte contre la pollution de l'air est indissociable de la lutte contre les changements climatiques. Les mêmes activités qui dégradent l'air sont aussi responsables d'émissions de gaz à effet de serre", a souligné le directeur de cabinet du ministère de l'environnement, Pyabalo Nabebe.

Financé à hauteur de 4 milliards de FCFA, ressources accordées par la Banque africaine de développement (BAD), le PQAT vise à fournir des données fiables et à orienter les politiques de prévention en matière de pollution atmosphérique.

Source : @Republiquetogolaise.com



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)**
N° 010/2026/OTR/CG/CDDI/DEL

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects note que depuis un certain temps, des opérateurs économiques, notamment déclarants en douane et consignataires introduisent des requêtes pour demander des modifications dans le manifeste même au-delà du délai légal fixé par la réglementation douanière.

A cet effet, il rappelle que les erreurs ou omissions dans les manifestes constituent des infractions douanières conformément aux dispositions de l'article 357, alinéa 7 de la loi n° 2018-007 du 25 juin 2018 portant code des douanes national.

En conséquence, il est fait interdiction absolue à quiconque (Agents du Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) ou Commissionnaires en douane agréés) de modifier quelques écritures dans le manifeste sous peine de sanction pour complicité à la fraude.

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 05 juin 2026
*Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects*
Tèi KONZI

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**
N° 005/2026/OTR/CG/CDDI/DEL

Dans le cadre du renforcement de la protection de la santé publique et afin de garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits de santé importés tels que les médicaments, compléments nutritionnels, produits cosmétiques et dispositifs médicaux sur le territoire togolais, et conformément aux dispositions des articles 7 et suivants de la Loi N° 2018-007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National (CDN) et de l'Arrêté ministériel N° 304/2025/MSHPCSUA/CAB/SG/DGAS/DPML/DP du 31 décembre 2025, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'ensemble des opérateurs économiques et partenaires de l'administration douanière que toute importation de médicaments et autres produits de santé est subordonnée au respect des deux (02) conditions principales cumulatives suivantes :

- la présentation d'une autorisation de mise sur le marché ou une autorisation de commercialisation délivrée par les instances en charge de la santé ; et
- la présentation de l'agrément de l'importateur, à défaut l'autorisation spéciale d'importation délivrée par le Directeur chargé de la pharmacie.

Par ailleurs, l'enlèvement des produits de santé aux points d'entrée du territoire national est subordonné à la présentation par l'importateur d'une autorisation d'enlèvement dûment délivrée par le Directeur chargé de la pharmacie.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous pour le respect des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 04 juin 2026
Le Commissaire Général
Yawa Djiqbodi TSEGAN

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**
N° 008/2026/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire des Douanes et des Droits Indirects porte à la connaissance des opérateurs économiques, que depuis un certain temps, le Code de Spécification Tarifaire (CST) fait l'objet d'une utilisation abusive sur les marchandises déclarées sous le vocable « Divers » entraînant une déperdition fiscale.

A cet effet, il rappelle que le CST est un palliatif à la valeur transactionnelle. Il s'agit principalement des valeurs attribuées aux marchandises dont l'espèce est clairement définie. Ainsi, les marchandises déclarées comme « divers » n'étant pas d'espèce unique, elles ne sauraient faire l'objet d'une application du CST.

Désormais, les déclarations des « divers » ne sont plus éligibles à l'application du CST ; elles feront l'objet d'un ouillage intégral suivi d'une évaluation des marchandises.

Le Commissaire des Douanes et des Droits Indirects compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 03 juin 2026
*Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects*
Tèi KONZI

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS AUX OPERATEURS
N° 009/2026/OTR/CG/CDDI/DEL

Il est porté à la connaissance des usagers des services des douanes (importateurs, commissionnaires en douane agréés, etc.) que les taux de changes planchers, applicables aux déclarations en douane, au titre du mois de juin 2026, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro (Eur)	655,957	655,957
U.S.A.	Dollar Américain (USD)	560,594	562,108
ROYAUME UNI	Livre Sterling (GBP)	754,328	758,031
JAPON	Yen (JPY)	3,5199	3,5501
CANADA	Dollar Canadien (CAD)	407,572	409,15
CHINE	Yuan (CNY)	82,008	82,71
SUISSE	Francs Suisse (CHF)	711,903	717,057
DANEMARK	Couronne Danoise (DKK)	87,778	87,78
NORVEGE	Couronne Norvégienne (NOK)	59,438	60,788
SUEDE	Couronne Suédoise (SEK)	60,517	60,465
HONG KONG	Dollar Hong-Kong (HKD)	71,556	71,759
INDE	Roupie (INR)	5,996	5,883
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain (ZAR)	35,453	34,164
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham (AED)	152,655	152,955
THAILANDE	Bath Thaïlandais (THB)	17,358	17,286

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 04 juin 2026
*Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects*
Tèi KONZI

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



SUIVEZ-NOUS



Mani Services & Business

Une **entreprise multisectorielle** engagée pour le développement économique et la **création d'emplois durables au Togo.**

Découvrez nos

SERVICES

SERVICES D'ENTRETIEN
& NETTOYAGE



COMMERCE GÉNÉRAL,
IMPORT-EXPORT



ÉVÉNEMENTIEL
& SERVICE TRAITEUR



**LE BAR LOCAL EST L'UNE
DE NOS SPÉCIALITÉS**

Legbassito Ahonkpoè
Agoè – Nyive



→ CONTACTEZ-NOUS

+ 228 72 05 88 88 / 97 08 90 80
maniservicesbusiness@gmail.com

#MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

-50%
SUR LES
FRAIS



DEMANDEZ VOTRE CARTE
OPEN OU **CHALLENGE** VIA
L'APPLICATION MYCORIS
BANK OU EN AGENCE
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

